

STRUCTURER LA FONCTION RH EN ENTREPRISE ADAPTÉE (p.1/2)

ENJEUX

Le CPOM exige une structuration de la fonction RH en EA tout en démontrant la « mise en œuvre » d'un accompagnement spécifique qui soit propre aux EA.

Cette formation permet de reprendre les bases générales d'une fonction RH tout en prenant en compte les éléments spécifiques au contexte des entreprises adaptées.

L'enjeu est bien de savoir valoriser et formaliser les spécificités RH de votre EA.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Savoir mettre en œuvre des processus de recrutement
- Savoir accompagner l'intégration d'un nouveau salarié
- Connaître l'approche par compétence des parcours salariés
- Savoir accompagner la réalisation du projet professionnel
- Être capable de faciliter les mobilités internes et externes.

PROGRAMME

Identifier et mettre en œuvre des processus de recrutement

- Rappel des caractéristiques des principaux contrats de travail
- Zoom sur le CDD Tremplin : finalités et caractéristiques

PROGRAMME (SUITE)

- Principes du recrutement (spécialité, bonne foi, transparence, pertinence)
- Discrimination à l'embauche (critères, types, sanctions)
- Législation sur l'emploi des travailleurs en situation de handicap

Accompagner l'intégration d'un nouveau salarié

- Enjeux et impacts d'une bonne intégration
- Organiser et accompagner pour faciliter l'intégration

Développer les compétences tout au long de la carrière

- Législation sur l'évaluation des collaborateurs
- Nouvelles dispositions en matière de formation professionnelle (loi du 6 septembre 2018)
- GPEC

Accompagner la définition et la réalisation du projet professionnel

- L'entretien professionnel / L'état des lieux tous les 6 ans
- Le bilan de compétences

Permettre les mobilités internes et externes

- La mobilisation des ressources internes pour mettre en œuvre ses projets
- La valorisation des opportunités de réorientation professionnelle interne
- La professionnalisation des salariés à travers la formation
- L'accompagnement des mobilités externes

91% de satisfaction stagiaires

PUBLIC

Dirigeants, direction, cadres et
Responsables RH d'Entreprises
Adaptées

PRÉREQUIS

Absence de prérequis

DURÉE


14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum / 12 maximum

STRUCTURER LA FONCTION RH EN ENTREPRISE ADAPTÉE (p.2/2)

MODALITÉS D'ACCÈS

 Cette formation peut être effectuée en **inter** et en **intra-entreprise**.
Elle est réalisable en **100% présentiel**, **100% distanciel** et en **format hybride**
(en inter : la modalité est imposée selon la programmation de(s) session(s))

Nous entendons par distanciel, des possibilités **synchrones** (tout se passe en même temps pour tous les stagiaires) et **asynchrones** (les stagiaires ne sont pas tous en même temps en formation)
Nous entendons par **hybride**, un mixte du présentiel et du distanciel.

MÉTHODES DISPENSÉES

- Alternance de méthodes expositives, transmissives, actives et participatives.
- Retours d'expérience des participants
- Apports d'outils très concrets spécifiques aux EA
- Quiz interactifs
- Ateliers de co-construction

DÉLAIS D'ACCÈS

- En inter-entreprise : en fonction de l'agenda
- En intra-entreprise : nous contacter pour étudier toute demande

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test d'auto positionnement à l'entrée
- Suivi des apprentissages en cours de formation et remédiation
- Évaluation des acquis en fin de formation

BON À SAVOIR

En intra : la formation peut être adaptée à votre besoin sur la base de ce programme.

TARIFS*

Adhérent UNEA : 700 €

Non adhérent UNEA : 1 050 €

*Tarif par personne – non assujetti à la TVA

Seuls 25% de ce tarif reste à votre charge, sans démarche de votre part

ACCESSIBILITÉ

- Formation ouverte à tous
- Besoins d'adaptation pour les personnes en situation de handicap étudiés à la demande



Des questions sur la formation ?

Contactez-nous au 09.67.50.59.71
ou par mail academie@unea.fr

75% du coût de cette formation est pris en charge par le ministère du Travail



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*